

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 15.10.2013 à Jambes



Présents : Y. Borrey, B. Brasseur, K.D. Convents, J.L. Dessart, M. Dony, P. Garcia, J.F. Hannosset, A. Luisi, A. Praillet, T. Pierloot, M.C. Wauthy.

Excusés : S. Moonen, D. Timmermans

1. Le mot du Président

Pour commencer cette réunion, je voudrais féliciter l'équipe du Fémina Visé qui s'est brillamment qualifiée pour le troisième tour de la coupe d'Europe en gagnant les deux rencontres contre l'équipe kosovare de Kastrioti et ce alors qu'elles jouaient les deux rencontres au Kosovo. Nous leur souhaitons le meilleur pour le tour suivant où elles rencontreront les Turques d'Ankara.

Je veux aussi mettre en avant le bon comportement d'ensemble de nos trois sélections qui ont participé il y a dix jours au premier des cinq tournois entre les différentes sélections provinciales du pays. Si les résultats ne sont pas essentiels, ils permettent de s'évaluer en début de saison et de mesurer l'évolution de nos jeunes par rapport aux autres équipes. Ces organisations mettent en avant la très bonne collaboration entre les techniciens de nos deux ligues, et je m'en réjouis. Ensuite, j'étais particulièrement heureux et fier de participer à la journée des communes sportives à Namur le 28 septembre. En effet, même si notre fédération ne peut actuellement proposer de résultats au plan international, j'ai pu constater que le travail entrepris par notre ligue était apprécié à sa juste valeur par les membres de cette administration. Grâce à Hamza et à son équipe, l'activité handball a encore connu un beau succès.

Comme je l'ai encore dit lors de la dernière réunion, continuons à travailler de la sorte, humblement et sans perdre de vue nos cinq projets lesquels doivent guider toutes nos actions. Un grand merci également à tous ceux (personnel LFH et joueurs/joueuses) qui ont contribué à la bonne organisation de l'enregistrement de l'émission « En terrain inconnu » diffusée sur la RTBF.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 17.09.2013

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 17.09.2013 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 30.09.2013 a été envoyée avec la convocation.

4. Article dans la DH/Les Sports du 18.09.2013

Après différents échanges de vue concernant l'article en question, il est rappelé que :

- tant dans leurs propos que dans leurs actes, les administrateurs doivent veiller en tout temps à la sauvegarde des intérêts de la LFH (sens large) ;
- toute intervention ou prise de parole au nom du conseil d'administration de la L.F.H., tant dans les médias qu'en dehors, devra au préalable être avalisée par le bureau, lequel désignera l'intervenant le plus adapté au thème abordé. Ce dernier devra bien préciser sa fonction au sein de la LFH ;
- les statuts et règlements de la LFH fixent déjà un cadre, des règles en la matière.

5. Affaires techniques

Le président a déjà évoqué en préambule le bilan positif du 1^{er} tournoi interprovincial disputé le 06.10.13 à Heist op den Berg.

Il évoque également les retours positifs concernant la formation continue des entraîneurs organisée le 12.10.13 avec la participation de Bernard Smeets et rappelle les prochains rendez-vous avec des intervenants de grande qualité à savoir Nodjialem Myaro (le 20.10 à Beyne-Heusay) et Guy Petitgirard (le 27.10 à La Louvière).

6. Secrétariat

- ❖ La demande de prolongation du contrat APE concernant M. Osmola a été introduite auprès du service compétent
- ❖ P. Garcia fait état de l'avancement des travaux concernant la modernisation du système d'encodage des affiliés. Dans le nouveau système, les secrétaires de clubs obtiendront un code d'accès leur permettant de prendre connaissance de différentes informations (listing affiliés, qualification joueur, visite médicale, licence entraîneur, ...). Ces travaux doivent également être replacés dans le projet à plus long terme de la feuille de match électronique.

- ❖ Pour faciliter l'accès aux résultats des rencontres, il sera demandé s'il est possible d'insérer un lien direct vers la page en question sur le site LFH comme cela était possible via l'ancienne formule.
- ❖ Concernant le plan « sports collectifs » 2012/2013, P. Garcia communique que les dossiers de 4 clubs ne sont pas encore clôturés et que le secrétariat LFH a du transmettre divers documents au cabinet du ministre pour accélérer la chose.
Les informations concernant la saison 2013/2014 ont été communiquées.

4. Courrier

Suite au courrier du United Brussels HC, le C.A. accorde la dérogation sollicitée pour que les deux jeunes filles en question puissent disputer le championnat de D1 LFH Dames 2013/2014 et 2014/2015. Les autres clubs pouvant être concernés seront également informés afin que, le cas échéant, ils puissent également introduire une demande de dérogation pour des joueuses de la même année de naissance.

5. URBH

❖ BENELUX League

J.L. Dessart communique qu'il a rencontré, le 23.09. dernier, les présidents des clubs LFH évoluant en Division 1 Nationale Messieurs.

Le C.A. doit désigner le représentant de la L.F.H. qui siègera au conseil d'administration de la BENELUX League.

Un vote secret est nécessaire pour départager les deux candidats et c'est Jean-Luc Dessart qui est désigné (6 voix pour J.L. Dessart - 1 abstention et 3 voix pour J.F. Hannosset).

❖ CEP

Une réunion du CEP vient d'être fixée au 12-11-2013 à Hasselt. Les points mis à l'ordre du jour seront communiqués via mail. Le remplacement d'Arnaud Baudru, membre suppléant, est évoqué. Selon les statuts URBH, seule l'assemblée générale du CEP peut désigner ses membres. Celle-ci se tient annuellement généralement durant le mois de mai.

6. Divers

- ❖ J.L. Dessart communique que ce 14/10/2013, il a rencontré le Procureur du Roi de Liège, et un de ses substituts, afin d'évoquer la possibilité d'accorder un traitement particulier à tous les faits de violences (au sens large) dans le cadre d'activités sportives organisées sous l'égide de fédérations sportives. Actuellement, un magistrat gère déjà ce type de dossiers. Le Procureur du Roi a marqué son accord avec l'idée.
L'objectif est de convier l'ensemble des fédérations au projet via l' AISF et d'essayer d'étendre ce projet à tous les arrondissements judiciaires situés en fédération Wallonie-Bruxelles.
- ❖ Constatant que l'ordre du jour n'a pas été épuisé, J.F. Hannosset souhaite qu'il soit réfléchi à une autre méthode de fonctionnement afin de pouvoir accélérer certaines choses.
- ❖ T. Pierloot demande que l'on puisse parler, lors d'une prochaine réunion, de l'affiliation et de la feuille électroniques.

Prochaines réunions du CA les 19.11.13, 17.12.13, 21.01.14, 18.02.14, 18.03.14, 15.04.14, 20.05.14 et 17.06.14 à Jambes à partir de 20h00.